

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 JUILLET 2023**

Séance ordinaire du 3 juillet 2023

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 3 juillet 2023 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Jean- Philippe Cuénoud, Claude Vasseur, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

2023-07-468 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :
Report du point 9.2 Surverses : remplacement
- Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-469 **Procès-verbal de juin 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en juin 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 juin 2023, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-470 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 3 juillet 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 84 396,82 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions portant sur les comptes

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 JUILLET 2023**

2023-07-471

3-1-1 Napierville : consentement

Considérant que la Municipalité de Napierville est en processus d'implantation du numéro de téléphone 3-1-1 (accès aux services municipaux autres que les services d'urgence);

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville partage une ou des tours cellulaires avec Napierville et qu'une autorisation est nécessaire pour effectuer des modifications au réseau cellulaire et filaire pour la réalisation du projet;

Considérant la réception du document *Implantation du 3-1-1 contexte, explications et consentement*;

Considérant que la signature du consentement n'engendre aucuns frais pour la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer la demande de consentement pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-472

Congrès FQM : inscription

Considérant que le Conseil désire inscrire 2 membres du Conseil au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui se tiendra du 28 au 30 septembre 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser les frais d'inscription pour 2 personnes au congrès 2023 de la FQM au coût de 1 050 \$ par personne plus taxes;
- d'autoriser les frais d'hébergement, de déplacement, de repas et de stationnement relativement à ce congrès.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes

Les membres du Conseil sont informés qu'à ce jour, 4 dossiers sont sur la liste de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes.

2023-07-473

Garage et caserne : réparation de la toiture

Considérant que le toit du bâtiment du garage et de la caserne doit être réparé;

Considérant les soumissions reçues;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'octroyer le contrat de réparation de la toiture à Toitures Messier et Tougas pour un montant de 4 850 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 JUILLET 2023**

2023-07-474 Garage : remplacement du panneau électrique

Considérant qu'en réponse aux exigences de l'assureur, le panneau électrique au garage municipal doit être remplacé;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat de remplacement du panneau électrique à Les Entreprises Électriques Lanctôt pour un montant de 1 935 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-475 Voirie : tablette électronique

Considérant que les membres du Conseil désirent équiper le journalier d'une tablette électronique;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'achat d'une tablette électronique à Logimax pour un montant de 1 241,65 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-476 Réservoir - Déplacement des équipements électriques : modification de projet

Considérant que par la résolution numéro 2022-03-069 adoptée le 7 mars 2022, la Municipalité a accordé un contrat à Automation R.L. pour le déplacement des équipements électriques de la station de distribution d'eau potable (réservoir) du sous-sol au rez-de-chaussée pour un montant maximal de 47 900 \$ plus taxes;

Considérant qu'une modification au contrat est proposée pour l'ajout de 3 nouveaux variateurs de vitesse;

Considérant la soumission reçue ;

En conséquence, Monsieur le Claude Vasseur propose :

- de rescinder la résolution numéro 2022-03-069;
- d'octroyer le contrat à Automation R.L., selon les termes de la soumission datée du 2 juillet 2023, pour un montant maximal de 66 200 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois de juin 2023 est déposé au Conseil.

Rapports du maire suppléant et des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
3 JUILLET 2023**

Période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2023-07-477

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Michel Lemaire, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Michel Lemaire, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Michel Lemaire, maire suppléant

Séance extraordinaire du 12 juillet 2023

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le mercredi 12 juillet 2023 à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Lemaire, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Avis de convocation

Les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation de la présente séance.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
12 JUILLET 2023**

2023-07-478

Comptes

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste comprenant un compte à payer au 12 juillet 2023;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser le paiement du compte à payer pour un montant de 3 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2023-07-479

Développement domiciliaire – secteur rue des Frênes : assistance technique

Considérant que les membres du Conseil désirent prolonger le mandat d'assistance technique dans le projet de développement domiciliaire de la rue des Frênes;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accorder un nouveau contrat d'assistance technique à Tetra Tech, selon les termes de l'offre de service datée du 12 juillet 2023, pour un montant maximal de 10 000 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Période de questions concernant les sujets mentionnés

Il n'y a aucune personne dans la salle.

Levée de la séance

Considérant qu'il n'y a plus de sujet, la séance extraordinaire est levée.

Michel Lemaire, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Michel Lemaire, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Michel Lemaire, maire suppléant